

COMPTE RENDU Conseil municipal du vendredi 5 février 2021

Lecture des délibérations prises lors du précédent conseil municipal > validées par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2020

COMMUNE

Fonctionnement	dépenses	1 084 055.76 €
	Recettes	1 653 663.17 €
Investissement	dépenses	459 181.08 €
	Recettes	945 609.56 €

➤ **Excédent de fonctionnement** **569 607.41 €**

➤ **Excédent d'investissement** **486 428.48 €**

➤ **Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés (17 présents – 18 votants le maire ne prenant pas part au vote)**

ASSAINISSEMENT

Exploitation	dépenses	38 499.77 €
	Recettes	203 464.90 €
Investissement	dépenses	55 586.91 €
	Recettes	55 110.06 €

➤ **Excédent d'exploitation** **164 965.13 €**

➤ **Déficit d'investissement** **476.85 €**

➤ **Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés (17 présents – 18 votants le maire ne prenant pas part au vote)**

VILLAGE DE L'AN MIL

Fonctionnement	dépenses	126 542.71 €
	Recettes	126 542.71 €
Investissement	dépenses	2 668.21 €
	Recettes	7 237.68 €

➤ **Résultat de fonctionnement** **0.00 €**

➤ **Excédent d'investissement** **4 569.47 €**

➤ **Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés (17 présents – 18 votants le maire ne prenant pas part au vote)**

PIREN HIR

Fonctionnement	dépenses	20 715.66 €
	Recettes	0.00 €

Pas de section d'investissement

➤ **Déficit de fonctionnement** **20 715.66 €**

➤ **Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés (17 présents – 18 votants le maire ne prenant pas part au vote)**

LOTISSEMENT DES GENETS

Fonctionnement	dépenses	148 265.33 €
	Recettes	148 266.08 €
Investissement	dépenses	278 690.66 €
	Recettes	130 425.33 €

➤ **Excédent de fonctionnement** **0.75 €**

➤ **Déficit d'investissement** **148 265.33 €**

➤ **Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés (17 présents – 18 votants le maire ne prenant pas part au vote)**

AFFECTATION DES RESULTATS

COMMUNE

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

- au 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé en recette d'investissement 30 271.52 €
- au 002 : excédent de fonctionnement reporté 539 335.89 €
- **Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés**

ASSAINISSEMENT

- au 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé en recette d'investissement 476.85 €
- au 002 : excédent de fonctionnement reporté 164 448.28 €
- **Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés**

VILLAGE DE L'AN MIL

- - au 002 : résultat de fonctionnement reporté 0.00 €
- **Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés**

PIREN HIR

- - au 002 : déficit de fonctionnement reporté 20 715.66 €
- **Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés**

LOTISSEMENT DES GENETS

- - au 002 : excédent de fonctionnement reporté 0.75 €
- **Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés**

FRAIS DE FONCTIONNEMENT 2021 ECOLE PRIVEE

Comme chaque année il y a lieu de revoir la participation versée à l'école privée pour ses dépenses de fonctionnement pour l'année.

Le calcul est basé sur les frais engendrés par le fonctionnement de l'école publique.

Pour 2021, la participation prévue est de 134.56 € / enfant – 53 élèves en janvier 2021 soit un estimatif de 7 131.76 € pour l'année (participation versée au trimestre sur présentation de la liste des élèves). (Pour rappel la participation 2020 était de 156.89 €/enfant ; 132.48 €/enfant en 2019 ; 139.37 €/enfant en 2018 ; 156,45 €/enfant en 2017 ; 191,84 €/enfant en 2016 ; 187,07 €/enfant en 2015).

- **Validé par le conseil municipal, par 18 voix pour et 1 abstention.**

Comme demandé par Morgane DEVISME, l'assureur de la mairie va être contacté afin de faire ressortir du contrat global de dommages aux biens la part correspondant à l'assurance de l'école publique Gabriel Louis Guilloux.

VILLAGE DE L'AN MIL

Tarifs

La directrice de l'An Mil demande au conseil municipal de voter les tarifs suivants pour le bon fonctionnement de la boutique :

INTITULES	FOURNISSEURS	AUTEURS	TARIFS
Les châteaux-forts et les chevaliers	MBP	Dag'Naud et Buquet	10.50€
Cherche et trouve : Histoire	MBP		10.90€
Le livre de Piik – Le secret de...	MBP	Cazenove et Cécile	10.95€
Moyen Age – Docu dys	MBP	Coppin - Branciard	12.90€
Le Moyen Age – La grande imagerie	MBP		7.95€
Lapin peluche douce 3 ass. 14 cm	PIA		2.62€
Ecureuil peluche douce 2 ass. 15 cm	PIA		4.42€
Souris 6 ass. 13 cm	PIA		2.62€
Blaireau 20 cm	PIA		4.12€
Rat couché 22 cm	PIA		5.25€
Poussin jaune 12 cm	PIA		2.62€
Canard 16 cm	PIA		4.12€
Chauves-souris porte-clés 2 ass. 29	PIA		2.92€

Chèvre blanche 22 cm	PIA		5.92€
Chat couché 2 ass. 27 cm	PIA		6.75€
Hérisson debout 18 cm	PIA		3.75€
Vache couchée 24 cm	PIA		5.62€

➤ Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

✚ Subventions de fonctionnement du Département

○ Animation locale

Dossier de subvention à présenter au titre de l'animation locale : 6 000 €

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achats	15 000 €	Vente de produits finis, prestations...	51 500 €
Services extérieurs	3 300 €	Subventions d'exploitation :	
Autres services extérieurs	23 000 €	DRAC – SRA	5 000 €
Impôts et taxes	50 €	REGION BRETAGNE	7 500 €
Charges de personnel	103 700 €	DEPARTEMENT MORBIHAN	6 000 €
Autres charges de gestion courante	500 €	Centre Morbihan Communauté	25 000 €
Charges exceptionnelles – dépenses imprévues	2 000 €	Autofinancement MELRAND	52 550 €
TOTAL	147 550 €	TOTAL	147 550 €

➤ Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés

○ Education des collégiens

Demande de subvention au titre de l'éducation des collégiens : 10 827 €

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges de personnel	30 500 €	Ressources propres : entrées scolaires	9 350 €
Déplacements	500 €	DEPARTEMENT MORBIHAN – 25%	10 827 €
Petit matériel	4 500 €	Autofinancement MELRAND	23 133 €
Communication	2 500 €		
Autres charges	200 €		
Impression, documentation, ingrédients	5 110 €		
TOTAL	43 310 €	TOTAL	43 310 €

➤ Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés

SOUHAI ACQUISITION TERRAIN A QUENETEVEC

Mme Marie-Armelle COPPENS/VIVION et Mr Patrice POIRIER souhaiteraient se porter acquéreurs de l'extrémité du chemin communal donnant dans leur propriété.

Comme pour les demandes précédentes il est proposé à l'assemblée de vendre cette portion de terrain au prix de 4 €/m², frais de bornage et de notaire en sus à la charge de l'acquéreur.

➤ Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, sous réserve de l'enquête de voisinage.

ADHESION ASSOCIATION AGRICULTEURS DE BRETAGNE

Agriculteurs de Bretagne est une association loi 1901 créée en janvier 2012. Elle est apolitique et asyndicale.

Ses adhérents sont des personnes physiques (agriculteurs ou sympathisants) et des personnes morales (coopératives, organisations professionnelles agricoles, entreprises, écoles d'agriculture, associations).

La démarche est soutenue par les communes et communautés de communes de Bretagne.

Ses projets sont préparés au sein de groupes de travail ouverts à tous les adhérents.

La gouvernance de l'association est assurée par un bureau et un conseil d'administration.

Une présentation a été faite le 26 octobre 2020 à Kerfourn à différents élus.

Sur le territoire, les communes de Guénin, St Barthélémy, Pluméliau-Bieuzy font parties des 176 communes qui soutiennent cette association.

Diverses actions dans les communes :

- Tous à la ferme
- Découverte à la ferme
- Tournée d'été
- Réseaux sociaux
- @Agribretagne : chaque semaine un agriculteur raconte son quotidien et ses pratiques sur Facebook et Twitter
- Documents Grand Public : supports pédagogiques pour le grand public sur la réalité du métier
- Challenge Communication : pour valoriser les initiatives qui favorisent le dialogue entre les agriculteurs et le grand public

L'adhésion est de 0.10 €/habitant, soit environ 150 € pour MELRAND.

Pour afficher son soutien à cette association, les communes doivent mettre en place différentes actions : pour MELRAND 4 des 10 actions sont déjà existantes :

Intitulés actions	Les engagements
Scolaires	Favoriser les échanges sur l'agriculture par l'intervention d'agriculteurs dans les écoles de la commune ou la visite de fermes par les scolaires
Bulletin municipal	Présenter l'agriculture de la commune dans le bulletin ou magazine municipal
Site internet	Présenter l'agriculture de la commune sur le site internet
Installation des jeunes	Valoriser l'installation d'un jeune agriculteur (comme l'arrivée d'un nouveau commerçant ou d'un nouvel artisan) dans le bulletin municipal, la presse locale...

Un panneau serait également installé aux entrées d'agglomération afin d'afficher le soutien de la commune à l'association.

➤ **Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés**

PROPOSITION DE MUTUELLE COMMUNALE – COMPLEMENTAIRE SANTE

De nombreuses mairies font le choix de proposer à leurs administrés une offre de mutuelle communale – complémentaire santé, pour :

- Faire face à la dégradation du pouvoir d'achat des ménages en mettant à disposition des administrés des offres et services avantageux sur la protection santé
- Donner l'accès à une couverture santé au plus grand nombre (séniors, travailleurs non-salariés, changement de situation professionnelle...)
- Proposer une couverture santé individuelle attractive et qui couvre correctement les besoins de chacun

Intérêt pour la commune :

- Une offre mutualisée négociée simple et ouverte à tous (pas d'âge limite)
- Aucun investissement financier pour la commune
- Un engagement social fort de la mairie envers ses concitoyens
- Pas de frais d'adhésion
- Une offre individuelle à un tarif groupe
- Une totale liberté dans le choix des garanties
- Un conseiller de proximité qui se rend au domicile des administrés en cas de besoin
- Une mise à jour annuelle du contrat

Un conseiller d'AXA s'est rapproché de la mairie pour proposer cette offre.

La prestation de service est gratuite :

- Aide à la mise en place d'une communication sur le site internet de la mairie
- Prise en charge et animation d'une réunion d'information pour l'ensemble des administrés
- Un seul et unique conseiller AXA comme interlocuteur de la mairie et des administrés

➤ **Validé par le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, pour mandater AXA dans le cadre d'une réunion d'information à la population.**

Plusieurs élus réticents sur le terme de « mutuelle communale » qui est le terme utilisé couramment mais qui peut être mal interpréter par la population.

QUESTIONS DIVERSES

RETOURS DES COMMISSIONS et DES REFERENTS

+ Thierry LE PODER :

- Janvier a été consacré au CA 2020
- Prochaine réunion de la commission pour les BP 2021

+ Jean BOISTAY :

- Pour la pharmacie les offres sont toujours en analyse
- Pour les vestiaires les entreprises non retenues et retenues ont été informées (marchés non encore notifiés aux titulaires). Les options ont été validées par la commission et également diverses variantes. Le coût total des travaux est estimé à 412 328.10 € HT (offre de base + options + variantes) ; il restera à charge environ 40% pour la commune. Le démarrage des travaux est prévu début mars, pour s'achever début 2022.
- Commission voirie : une réunion est à programmer courant février pour le choix des propositions pour l'entretien annuel.
 - **Eric LE SCIELLOUR : est-ce possible de voir pour le problème de vitesse à Gouéjan comme évoqué lors d'un précédent conseil ?**
 - Jean BOISTAY : on en discutera en même temps.

+ Sarah GEGOUT :

- Mise à jour des pages du site, en collaboration avec Jean-Marc
- Zoom en mars sur les différentes animations à venir
- Réflexion pour la création d'un panneau à Kerstraquel
- Nouvelle identité visuelle pour la commune avec un logo propre à la commune > concours auprès de la population. Lancement courant mars, clôture à la fin de l'été.

+ Jean-Marc LE SAUX :

- La commission culture-tourisme ne s'est pas réunie mais des contacts avec la commission communication.
- Projet de panneaux pour l'An Mil + des panneaux de présentation pour des stands lors de participations à des expositions.
- Commission à programmer fin février > impératif du 25/02/21 avec CMC pour des choix à faire et des décisions à prendre concernant la saison culturelle 2021/2022.
- Dans le cadre du label d'Art et d'Histoire il va être nécessaire d'établir un inventaire global, avec préparation de fiches, du patrimoine bâti de l'ensemble de la commune. Collaboration avec les écoles, d'autres associations et des bénévoles.
- Médiathèque : convention avec Book hémisphère par rapport à des supports qui ne sont plus utilisés. > « désherbage » fait par cette association, boîte à culture mise à disposition de la population.
- Commission culture de CMC : en attente des subventions sollicitées par les associations de la commune : 85 € / enfant membre de l'association.
- Tour de Bretagne reporté en septembre
- Spectacle prévu en avril maintenu pour le moment en attendant les nouvelles directives de l'État du fait du contexte sanitaire actuel
- Contacts pris pour la Fête de la Musique, notamment auprès de groupes prévus en 2020
- En attente des devis pour l'aire de camping-cars à Kerstraquel
- La Fondation du Patrimoine, partenaire dans les travaux de St Fiacre, est en attente d'infos et de photos > quid de l'organisation d'une visite du fait du contexte sanitaire.

+ Marguerite ROGER :

- Commission scolaire réunie avec le personnel de l'alsh (Marianne, Mathieu et Magali) : programme de février sur le thème de la banque
- CME installé :
 - 6 enfants de l'école privée et 4 enfants de l'école publique
 - Commission début mars pour discuter du projet à mettre en place pour Pâques : peut-être chasse aux œufs en partenariat avec les pompiers
- Réunion semaine prochaine avec CMC pour la commission scolaire.

+ Hervé JEGOUZO : R.A.S.

+ Ronan CHEVREUX / Morgane DEVISME : pas de réunion avec CMC.

INTERVENTION DE Charles BOULOUARD

Suite aux divers articles et annonces relatifs à une scission de Centre Morbihan Communauté, les communes Est et Centre d'une partie, et les communes Ouest d'autre part, Mr BOULOUARD a expliqué aux élus la situation complexe au sein de CMC, et notamment le fait que ce ne sont pas les « ex- Baud Communauté » qui ont demandé à partir mais que c'est bien CMC qui est à l'origine de ce conflit.

DATES A RETENIR

- **Prochain conseil municipal :**
 - **Vendredi 12 mars 2021 – 20h salle polyvalente**
- Conseil d'exploitation du Village de l'An Mil le lundi 8 février – 18h30
- Commission communication le jeudi 11 février – 18h : réunion de préparation d'une action de communication (nouvelle identité visuelle « logo »)
- Commission BFAG le samedi 20 février – 9h : BP 2021
- Commission voirie à programmer courant février
- Commission communication le jeudi 11 mars – 20h
- Commission culture tourisme à programmer courant mars

MANIFESTATIONS PROGRAMMEES – Annulations / modifications

Février :

- ~~05 : Réunion de préparation « La Melrandaise »~~
- 27 : Course Cycliste « La Melrandaise » > **probablement annulée**

Mars :

- 06 : Assemblée Générale de la FNATH > **dans la salle polyvalente, jauge maxi 30 personnes**
- ? : Découverte de l'astronomie > **à voir en partenariat avec la médiathèque, à adapter en fonction des conditions sanitaires**
- 26 : Concert Rock Malouin 70's – Local « Bugalé Melrand » > **en attente de précisions**